Bureaux d'études, installateurs, sociétés de services, industriels :

Les Professionnels de l'ANC : une même voix !

La FNSA, la CNATP et l'IFAA ont décidé de se placer sous une bannière commune pour promouvoir les compétences et savoir-faire des industries et entreprises de l'assainissement non collectif au service des usagers et de la protection de l'environnement.

Cette démarche a été baptisée « Les Professionnels de l'ANC® ».

Tout en conservant les identités propres à chacun, nous voulons parler d'une même voix sur tous les sujets qui nous rapprochent.

Ensemble, nous passons aujourd'hui de l'intention à l'action raisonnée, en nous appuyant notamment sur 3 principaux piliers :

- l'intérêt que représente l'étude de conception à la parcelle,
- la garantie qu'apporte la réception des travaux,
- l'entretien qui assure la pérennité des filières,

et en assumant nos responsabilités de professionnels au travers d'engagements fermes en termes :

- de compétences et d'expériences
- · d'assurances et de garanties,
- de formation et de qualifications.

Pour l'environnement et l'usager A chacun son métier A chacun ses responsabilités





